ENTREZ DANS L'ACTION POUR UN ENGAGEMENT CITOYEN

## Devenez sapeur pompier volontaire

- Vous avez entre 16 et 55 ans
- Vous résidez régulièrement en France
- Vous jouissez de vos droits civiques
- Vous remplissez des conditions d'aptitudes médicales et physiques

Pour nous rencontrer ou avoir des informations, contactez le centre de secours le plus proche de chez vous.

ou

Flashez le Qr code



